

SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Première décision modificative - Juin 2008

PROPOSITION DE RÉOLUTION

Présentée par Bertrand AUBAN, Jean-Louis IDIART, Jean-Pierre BRANA, Henri DENARD, Francis LAFFONT, Joseph LAFUSTE, Jacques LECLERC, Jean-Raymond LEPINAY, Patrice RIVAL, Francis SANCERRY, Christian SANS et les membres du Groupe Socialiste.

DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS - MAINTIEN DES PERCEPTIONS D'AURIGNAC, D'ASPET, DE L'ISLE EN DODON;

Le gouvernement continue discrètement mais avec constance à déménager les services publics sur le territoire haut-garonnais et commingeois en particulier.

Après la disparition programmées du TGI de Saint-Gaudens et du Tribunal de Commerce de Saint-Gaudens, après les réorganisations / suppressions de poste des services EDF/GDF, après les fermetures de gares SNCF, après la fermeture de la Banque de France de Saint-Gaudens laissant un simple bureau d'accueil dont l'amplitude est encore réduite, avant les restructurations en cours à l'ONF, avant les menaces qui pèsent sur les petits hôpitaux, sur les gendarmeries et commissariats, voire sur les sous-préfectures avec la RGPP, voilà que la fusion de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et de la Direction Générale des Impôts sert de prétexte à des regroupements et réorganisations qui ne sont en fait que des fermetures pures et simples et un abandon des territoires délibéré et programmé par l'Etat.

C'est pourquoi le Conseil général de la Haute-Garonne s'élève vigoureusement contre toute réorganisation qui serait prétexte à la fermeture des perceptions d'Aurignac, d'Aspet, ou de l'Isle en Dodon.

Plus généralement le Conseil général demande solennellement au gouvernement de mettre fin à ce déménagement du territoire par les services publics en Haute-Garonne.